

## BOURSE ABBÉ CHARLES-ÉMILE GADBOIS 2025-2026

**CRITÈRES D'ADMISSION : seront admissibles les candidats répondant aux critères suivants :**

1. Être âgé de 35 ans et moins;
2. Être admis et inscrit à temps plein dans un programme de 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> cycle en interprétation chant de la Faculté de musique;
3. Soumettre une demande de bourse en présentant trois pièces du répertoire de chant d'expression française, incluant une pièce tirée du recueil de *La Bonne chanson* de l'Abbé Charles-Émile Gadbois.

**CRITÈRES DE SÉLECTION : le comité d'attribution appuiera sa décision sur les critères suivants :**

1. Être inscrit dans un programme de 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> cycle en interprétation chant à la Faculté de musique;
2. Exceller à l'audition dans l'interprétation du chant d'expression française, incluant une pièce du recueil de *La Bonne chanson* (disponible à notre bibliothèque);
3. Démontrer un intérêt pour le répertoire de chant d'expression française;
4. Avoir un excellent dossier universitaire.

**PROCÉDURE DE SÉLECTION : le dossier de candidature doit inclure :**

1. Un formulaire de demande;
2. Une lettre démontrant l'intérêt pour le répertoire de chant d'expression française;
3. Une copie du dernier relevé de notes (s'il provient de l'UdeM, peut être non officiel).

Déposez votre dossier de candidature sur le site :

<http://bourse.musique.umontreal.ca/>

dans le dossier : **Abbé Charles-Émile-Gadbois**

**(chant) d'ici le 20 janvier 2025, à 17 h.**

Assurez-vous de déposer tous les documents dans le bon dossier de bourse.

**LES CANDIDATURES DÉPOSÉES DANS UN DOSSIER AUTRE QUE CELUI DE LA  
BOURSE CONCERNÉE NE SERONT PAS ÉTUDIÉES.**

Tout dossier de candidature incomplet ou déposé en retard sera automatiquement rejeté.

Les candidats sélectionnés seront convoqués aux auditions qui se  
tiendront **le lundi 10 février 2025.**